

20.08.2026 - 11:00 Uhr

Appel à candidatures pour le Concours Eurovision de la chanson 2027

Berne (ots) -

A partir d'aujourd'hui, 20 août 2026, les artistes peuvent proposer des titres pour représenter la Suisse au Concours Eurovision de la chanson 2027. La date limite d'inscription est fixée au 7 septembre 2026.

En mai 2027, le 71e Concours Eurovision de la chanson (Eurovision) se tiendra à Burgas, en Bulgarie. La SSR ouvre le dépôt des candidatures, qui pourra se faire sur la plateforme eurovision-submission.ch du 20 août 2026 à 10h au 7 septembre 2026 à 23h.

La SSR s'appuie sur son processus de sélection interne, qui a fait ses preuves ces dernières années et qui a été perfectionné de manière ciblée. Celui-ci combine les évaluations d'un jury national et international d'expertes et d'experts avec celles d'un jury international composé de fans de l'Eurovision. Par ailleurs, Lasse Nymann, le nouveau directeur musical de la délégation suisse à l'Eurovision, est chargé de la recherche élargie d'artistes et de chansons.

"Veronica Fusaro, Zoë Më, Nemo, Gjon's Tears: malgré les différences entre ces artistes qui ont représenté la Suisse, il et elles ont un point commun, celui du passage sur la scène de l'Eurovision avec leur propre style artistique. C'est exactement ce que nous recherchons encore une fois pour 2027. L'Eurovision est la plus grande vitrine mondiale de la musique pop - et nous en tirons parti pour faire connaître la musique suisse à l'étranger tout en lui redonnant une visibilité au niveau national. Notre position à ce sujet est simple: "Be yourself - maximized for Eurovision", déclare Yves Schifferle, chef de la délégation suisse.

[Règlement ESC](#)

Contact:

Service de presse SRG SSR
Nik Leuenberger
media@srgssr.ch / Tel. 058 136 21 21

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100014224/100941725> abgerufen werden.